



VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

AVIS

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Une demande de certificat d'autorisation de démolition d'immeuble sera entendue à la séance du comité de démolition qui aura lieu le 4 décembre 2023, à 18h30, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270 rue Victoria, à Lac-Brome.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la municipalité.

Demande :

Bâtiment principal résidentiel au 300, chemin Iron-Hill, lot 3 163 662, zone AF-9-F6, Lac-Brome.

Propriétaire : Martin Favreau

Usage projeté suite à la démolition :

Reconstruction du bâtiment principal

Donné à Lac-Brome
Ce 22 novembre 2023

Owen Falquero, B. A. LL. B. J. D.
Avocat Greffier